

Gepi - Evolution #4089

affichage des abs dans le module abs2

14/05/2012 21:56 - Pascal Dieudonné

| | | | |
|-----------------------|---------|----------------------|------------|
| Statut: | Nouveau | Début: | 14/05/2012 |
| Priorité: | Normal | Echéance: | |
| Assigné à: | | % réalisé: | 0% |
| Catégorie: | | Temps estimé: | 0.00 heure |
| Version cible: | | Temps passé: | 0.00 heure |
| Resolution: | | | |

Description

Toujours en test sur le module abs2 de la version 1.6.1, nous sommes plusieurs à avoir constaté un pb d'affichage des abs créées par un CPE et non visibles par les profs qui effectuent la saisie en salle de classe. Le pb concernant les absences occasionnant un manquement aux obligations scolaires semble être réglé, celles ci sont bien visibles par tous les intervenants sur les pages de saisie de l'onglet "saisie d'un groupe". Par contre ce n'est pas le cas pour les absences n'occasionnant pas un manquement aux obligations scolaires.

Je prends un exemple : le CPE crée une absence par anticipation (ex sortie scolaire d'un élève) qui n'occasionne pas un manquement aux obligations scolaires. Le prof qui effectue la saisie en fond de classe le lendemain (jour de l'absence) ne voit actuellement pas cette absence déjà déclarée et il en crée donc une seconde. En effet, cette absence n'est pas visible par le prof dans l'onglet "saisie d'un groupe" ni dans l'onglet "Bilan" : absences du jour. Curieusement, elle est par contre visible sur fond bleu dans le "bilan du jour". Il serait donc souhaitable qu'elle apparaisse avec le même fond bleu sur tous les écrans de saisie, afin d'éviter les doublons. Cette demande est elle réalisable pour la prochaine version ?